



Compte Rendu de la formation spécialisée

du 26 juin 2025

Mais dis moi camarade, c'est quoi une formation spécialisée ?

C'est ce qui a remplacé les CHSCT. C'est là où on discute de la santé, la sécurité et des conditions de travail.

Réponse du directeur aux déclarations liminaires

Dans sa déclaration liminaire, la CGT a a nouveau condamné le choix arbitraire de faire d'ALAN le nouvel opérateur de la mutuelle pour le ministère.

Sur la diminution des effectifs, le directeur considère que la priorisation des tâches est un moyen d'y faire face. Cette priorisation doit être encadrée par la direction et les chefs de service, qui vont devoir se mouiller.



Tract CGT : PCE

Le directeur a confirmé que la réforme des PCE serait effective au 1er janvier 2026 (note du 15 mai 2025). La DG annonce encore une fois une grande réforme chamboule tout, sans en préciser les contours, laissant les collègues dans l'incertitude sur leur devenir professionnel. Les agents savent que leur avenir au PCE est compromis, sans en comprendre les raisons : Ils n'ont pas failli dans leurs missions pourtant on la supprime sans justification.

Cette note n'est qu'une ligne directrice qui fixe un cadre général laissant à la direction locale le soin de la mettre en place. Pour l'instant rien n'est préfiguré à la DDFIP22, une réunion d'échange avec les agents est prévue à l'automne.

Présentation du tableau de veille sociale 2024

Les principaux points évoqués :

● Augmentation des fiches de signalement sur 2024 : Cette augmentation est surtout liée à 4 fiches produites sur le même événement : le saccage du Centre des Finances publiques de Guingamp par les agriculteurs.

● Nous en avons profité pour interroger la direction sur la plainte déposée par l'état. La direction n'a pas souhaité répondre. On peut donc supposer qu'aucune plainte n'a été déposée. Les collègues et les usagers du centre des finances publiques de Guingamp apprécieront.

● Les agents épargnent moins sur le CET : C'est une constatation mais il n'y a aucune analyse qualitative des chiffres.

● Le nombre d'écèlement ainsi que le volume horaire écèlement a augmenté. Cette situation est surtout constatée dans les SGC et les trésoreries spécialisées. Un dispositif de suivi a été mis en place par la direction.

● Le nombre d'accidents du travail a augmenté en 2024 (7 en 2023 à 11 en 2024) lié essentiellement à des accidents de trajet. La direction a insisté sur l'importance de déclarer rapidement un accident survenu sur le lieu de travail ou pendant le trajet du domicile au travail, y compris lorsque la blessure ne paraît pas grave, car en cas de séquelles ultérieures, si l'accident n'a pas été déclaré, il ne peut être reconnu comme accident du travail.

● Le taux de télétravailleurs a augmenté par rapport à 2023. le taux reste inférieur à celui de 2022 (72% contre 81%). La question du télétravail médical a été abordée. Les collègues bénéficiant d'un télétravail médical depuis plus de 6 mois devront consulter le médecin de prévention.

● Le nombre d'emplois non pourvus a augmenté (14 en 2023 contre 48 en 2024) d'où la situation tendue des services et le mal être des agents. La réponse de la direction, loin d'être à la hauteur, est le recrutement de contractuels et la réorganisation de l'équipe EDR en SAR.

Compte Rendu de la formation spécialisée

du 26 juin 2025

Résultat del'observatoire interne du ministère

Pour la DDFIP 22,59% des agents ont répondu (dont 43% sont des cadres B). Le constat est toujours aussi alarmant et traduit le mal être des agents de la DDFIP 22 :

Des agents **inquiets de leur avenir professionnel et de celui de leur administration.**

Des agents **stressés par une charge de travail toujours plus ingérable.**

Des agents désabusés **par le manque de considération, la perte de sens dans leur travail et un pouvoir d'achat qui se réduit.**

Les agents costarmoricains sont plus mécontents que ceux de la moyenne nationale. Le directeur a confirmé que ces résultats étaient en cohérence avec le ressenti des collègues qu'il a pu rencontrer lors de ses visites dans les services. Pour autant, **sa réponse reste toujours la même** : un plan d'action auprès des chefs de services pour accompagner les agents. Il constate une insatisfaction générale tout en feignant d'ignorer que ce sont les évolutions voulues par **la DGFIP et la direction locale qui sont responsables de cette situation.**

La situation du SDIF de Saint-Brieuc a été évoquée : La CGT a interpellé la direction sur la situation du jeune contrôleur, affecté en septembre sur l'antenne du SDIF de Lannion, suite au départ des deux collègues titulaires. La direction a assuré que ce collègue serait soutenu : intervention d'un EDR, accompagnement par un tuteur qui pourrait se déplacer du SDIF. Nous resterons très vigilant

Dans le cadre des prérogatives des représentants des personnels, nous avons demandé qu'une visite soit organisée au SDIF par les membre de la formation spécialisée. Cette proposition fera l'objet d'une délibération à la prochaine séance.

Fiche de signalement



4 fiches de signalement ont été examinées : **2 concernaient des agressions verbales d'usagers, 2 concernaient des conflits internes.**

La CGT conseille vivement **de ne pas anonymiser les signalement** sur SIGNALFIP.

Questions diverses



Madame COLAS (inspectrice santé sécurité au travail) nous a fait une information sur une modification du code du travail concernant les ambiances thermiques au sein des collectifs de travail. **Désormais l'employeur doit mettre en œuvre des moyens en cas de basses températures en hiver mais aussi en cas de fortes chaleur.**

Madame CANY, assistante sociale a proposé une action de sensibilisation sur les handicaps invisibles à partir des formation virtuelles REVERTO avec casques.

Rejoignez la lutte !



J'adhère en ligne à la CGT Finances Publiques

